

L'IAB, formation d'excellence en droit des assurances

IAB, l'institut des assurances de Bordeaux, formation de haut vol

En 36 ans d'existence, l'IAB a su grandir, évoluer, tout en restant fidèle à sa vocation initiale : proposer une formation d'excellence conjuguant savoir universitaire et connaissances pratiques en droit des assurances.

Le cursus est public, donc ouvert au plus grand nombre, avec des ambitions fortes : apporter un bagage solide aux jeunes qui y entrent et développer un véritable vivier de futurs talents pour les entreprises.

Depuis son origine, l'IAB noue et entretient des liens avec les compagnies d'assurances et sociétés de courtage. Elle délivre notamment, bénévolement, des formations sur des thèmes d'actualité aux salariés de ces entreprises. Avec le Cercle IAB créé en 2025, le lien université-entreprises se renforce encore. Ce cercle compte déjà une cinquantaine de membres, tous anciens élèves. Au programme : rencontres, échanges sur des sujets assurantiels d'actualité...

20 à 25
Élèves par session

1990

Création de l'institut

2016

Lancement
du Master 2 en alternance
Droit des assurances

2025

Lancement
du Cercle IAB, l'association
des anciens élèves de l'Institut



Promotion IAB 2025-2027

Alteas-IAB, une approche partenariale privilégiée

Les deux dirigeants d'Alteas, Bixente et Anaëlle, ainsi qu'une part importante de l'équipe, sont issus des rangs de l'IAB. « *Pour nous, c'est une formation exceptionnelle, qui prépare très bien à notre métier, à la fois exigeant et épanouissant, car toujours en évolution. Nous avons choisi depuis plusieurs années d'accueillir un(e) alternant(e) IAB car, pour nous, c'est à la fois une façon de participer à l'effort collectif de formation et un pari « intéressé » sur l'avenir. Nous en sommes plus que satisfaits !* »

4 QUESTIONS À AIMÉE SAUGNAC

Directrice adjointe de l'IAB

Responsable de l'enseignement professionnel

Bonjour Aimée, qui êtes-vous, quel est votre parcours ?

Je suis un pur produit IAB. J'y ai obtenu mon master 2 Droit des assurances en 2015 qui était alors en formation initiale.

En 2023, Vincent Piccolo mon professeur à l'IAB pour le volet transport, qui avait suivi mon parcours au sein de l'école, a proposé ma candidature chez Tokio Marine. J'y suis, depuis, souscriptrice en assurance transport.

Je lui ai également succédé en tant qu'enseignante au sein de l'IAB. Après 2-3 ans, j'ai rejoint Maud Asselain à la direction de l'institut, avec une triple ambition : accompagner les étudiants dans leur cursus, développer le lien avec le réseau professionnel et donner une plus grande visibilité à l'IAB. Nos deux profils sont très complémentaires.

Quels sont les atouts et particularités de l'IAB ?

Notre institut est l'un des 4 premiers créés en France. Aujourd'hui, son Master 2 se distingue par un format d'alternance sur deux ans, selon un rythme de 3 semaines en entreprise pour 1 semaine de cours. L'enseignement est un mélange équilibré entre la théorie, dispensée par des professeurs universitaires, et la



Événement du Cercle IAB

pratique, assurée par des professionnels du secteur assurantiel qui partagent leur expérience quotidienne.

La formation est exigeante et rigoureuse ; elle s'achève par un « grand oral » portant sur plusieurs matières, véritable « parcours du combattant » qui garantit le niveau des diplômés.

Comment le diplôme s'adapte-t-il tout particulièrement aux évolutions rapides du monde de l'assurance ?

L'IAB est notamment doté d'un conseil de perfectionnement, composé de représentants de compagnies d'assurance et de courtiers. Il se réunit annuellement pour adapter les enseignements aux besoins réels du marché et aux nouveaux enjeux sociétaux : risques cyber, environnementaux, intelligence artificielle...

Le Cercle IAB, tremplin supplémentaire vers l'emploi ?

L'IAB bénéficie d'une forte renommée, qui va bien au-delà de la place de Bordeaux. Son prestige se traduit par une très forte employabilité de nos jeunes diplômés. La plupart sont d'ailleurs recrutés par les entreprises qui les ont reçu en alternance – compagnies d'assurance comme courtiers.

Les étudiants ont également accès, depuis 2025, au Cercle IAB, la nouvelle association des anciens élèves. Elle organise des événements de réseautage, permet de tisser des liens durables entre les nouvelles et les anciennes promotions, avec toujours l'objectif de faciliter l'accès à l'emploi des élèves et le recrutement de profils capés pour les entreprises.



Événement du Cercle IAB

Pour les anciens qui souhaitent rejoindre le cercle : lecercleiab@gmail.com

Conception Réalisation : ARTÉ JUL 2026 ©IAB

AIMÉE SAUGNAC

Souscriptrice - Transport - France

Tokio Marine HCC

asaugnac@tmhcc.com

Tél. 06 78 26 90 96